

Programme Géographie / EMC cycle 4 – 5e  
Prévenir les risques, s'adapter au changement global

La culture du risque à Sains-en-Gohelle :  
échanger avec un expert, échanger entre experts



Gabriel Kleszewski, collège Jean Rostand, Sains-en-Gohelle

Au cours des débats de classe sur la situation de Lac Mégantic, les élèves ont peu à peu déterminé les quatre grands acteurs de la sécurité des espaces, des personnes et des biens soumis à un risque industriel :

-les services de la sécurité civile (pompiers, policiers -et gendarmes en France, services de santé) et l'armée (en France) ;

-les élus (maires et conseils municipaux) et les représentants de l'état (au niveau fédéral ou national au Canada, au niveau départemental en France avec le préfet de département) ;

-les responsables des entreprises présentant un risque (producteurs industriels, transporteurs) ;

-les habitants des espaces soumis à un risque industriel (compréhension et application des consignes de sécurité, formation de collectifs ou d'associations de défense des intérêts d'un lieu ou d'une espace communal afin de faire pression sur les acteurs industriels ou institutionnels).

En prenant connaissance des conversations des pompiers de Lac Mégantic la nuit de la catastrophe, en constatant leur efficacité, notamment à travers l'articulation de différents acteurs et de leurs actions (pompiers des différentes casernes de la région, policiers pour l'évacuation de 2 000 personnes, services d'urgence des hôpitaux), les élèves ont mis en évidence la nécessité de constituer une culture du risque et de la prévention, à travers l'élaboration de plans nécessitant des corrections permanentes et des entraînements réguliers.

En EMC, la situation de Sains-en-Gohelle et Mazingarbe a été étudiée. Les élèves connaissent les dangers de la plateforme chimique de Mazingarbe. Les grands axes de circulation traversant ou environnant Sains ont été questionnés (la Rocade minière et la A 26, la voie ferrée desservant en produits chimiques la plateforme de Mazingarbe). Un cas de pollution chimique locale survenu en 1994 a été présenté, afin d'alimenter le débat au sein des ateliers. En outre, mardi 2 février 2016, un exercice de confinement a été organisé au sein du collège Rostand dans le cadre du nouveau PPMS. Les élèves des trois 5e ont pu vivre le test de ce plan de manière directe.

Des projets de plans de prévention fictifs et prospectifs ont été élaborés en ateliers : un PPMS (plan particulier de mise en sûreté) de l'établissement, un PCS (plan communal de sauvegarde) pour Sains et Mazingarbe, un PPRT (plan de prévention des risques technologiques) pour la plateforme chimique de Mazingarbe. Les élèves avaient à leur disposition des textes réglementaires et des cartes mais très peu les ont utilisés. Ces projets sont nourris d'une culture du risque local déjà bien ancrée. A l'application stricte des règles administratives, leurs auteurs ont préféré s'aventurer sur le terrain plus excitant de la géographie prospective à toutes les échelles (du collège à la région) afin d'anticiper au maximum les risques industriels futurs.

Ces propositions ont été discutées et débattues avec Jérôme Herbaut, référent et conférencier du S3PI-Artois (Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques industriels), chargé d'évaluer la culture du risque des classes. Chaque classe a rencontré Jérôme Herbaut durant une heure. Les membres de chaque atelier ont dû désigner un ou plusieurs rapporteurs de groupe. Le(s) rapporteur(s) a(ont) exposé les propositions du groupe durant cinq minutes maximum. Jérôme Herbaut a été invité à porter un jugement sur les propositions faites. Puis un débat avec les rapporteurs, les membres de chaque atelier et l'ensemble de la classe s'est systématiquement engagé.



La situation de Sains-en-Gohelle, au cœur du risque chimique provenant potentiellement de Mazingarbe ( dans le cercle jaune)



La plateforme chimique de Mazingarbe, classée Seveso Seuil haut



En géographie prospective, les 5<sup>e</sup> exposent leurs plans de prévention et débattent avec Jérôme Herbaut (S3PI)

## **Le bilan :**

### **1-Les PPMS du collège de Sains.**

Les consignes de sécurité ont été bien intégrées par les élèves : confinement collectif dans quelques salles désignées par le plan, dès le retentissement de l'alarme et attente ; nécessité, si possible, de mouiller les portes et fenêtres avec un linge humide en coton ; refus d'utiliser le téléphone personnel pour contacter les parents, qui doivent aussi rester confinés ; confinement des élèves en EPS dans la salle de sports ou le dojo.

Les améliorations proposées par les élèves au PPMS existant sont de plusieurs natures :

- des améliorations techniques réalistes, comme l'installation d'une alarme spécifique, différente de l'alarme incendie, et jugée pertinente, voire souhaitable, par Jérôme Herbaut ;
- des améliorations techniques inutiles, comme la présence de masques à gaz, jugés dispendieux au regard de la nocivité atténuée d'un nuage chimique qui se serait en partie dissipé sur un trajet de quatre kilomètres ;
- des aménagements nécessaires, comme un meilleur calfeutrage des portes et fenêtres (joints) ;
- des aménagements trop onéreux face à une dangerosité chimique relative (les caves, les salles de confinement) ou contradictoires (la piste de décollage pour fuir alors que les élèves doivent rester confiner).

## 2-Les PCS de Sains-en-Gohelle et Mazingarbe.

Les débats ont tourné autour de plusieurs questions. Certaines étaient d'ordre technique : Quels sont les rapports entre les maires et l'usine responsable de l'incident ? Qui du préfet ou du maire est responsable de la mise en œuvre du plan de sauvegarde ?

Mais la plupart des interrogations ont porté sur deux principes :

- le principe du « pollueur / payeur » ;
- la non-assistance à personne en danger.

Des élèves ce sont demandés qui devait financer les mesures de mise en sécurité de la ville. Ces mesures vont de l'information apportée à la population au déplacement forcé des habitants, de certaines infrastructures (les axes routiers et ferroviaires) ou des usines. Pour les trois ateliers, si un industriel met en péril une communauté humaine par son activité, c'est à lui de payer. Au fil de la discussion, les élèves ont découvert que la présence d'un site industriel à risques portait un coup à la valeur d'un logement. De fait, des maisons pouvaient être rachetées par la commune à un prix supérieur à leur valeur. Pour le bien de certains habitants, la commune et l'état pouvaient également procéder à des expulsions ou à l'interdiction de circulation sur certaines voies dangereuses (le Chemin des Soldats à Mazingarbe). Les élèves ont également découvert que certains maires étaient parfois responsables de la situation de risque, en accordant au fil du temps des permis de construire dans des espaces jouxtant des sites industriels dangereux. Mais à la décharge de ces maires du passé, il a aussi été rappelé que la mesure du risque n'a pas toujours été la même qu'aujourd'hui : ce qui nous paraît dangereux en 2016 ne l'était peut-être pas avant...

Le comportement civique des habitants des communes touchées par une catastrophe a aussi été discuté. En cas d'accident chimique, faut-il entrer de force chez un particulier si on se trouve en pleine rue ? Le particulier doit-il décalfeutrer sa porte pour laisser entrer quelqu'un. Doit-on privilégier sa sécurité personnelle au détriment de celle d'autrui ? Face à ce dilemme moral, Jérôme Herbaut a rappelé que le temps d'ouverture d'une porte n'excède pas quelques secondes, ce qui est insuffisant pour être asphyxié. Mais qu'afin d'éviter les conflits physiques puis juridiques et ne pas accroître la panique collective, il fallait aussi que le passant de la rue respecte quelques règles de politesse avant d'entrer chez quelqu'un. Au fil de la discussion, le comportement de nombreux habitants du 11e arrondissement de Paris lors des attentats du 13 novembre 2015 (accueillir des inconnus pour les mettre en sécurité) a été rappelé. Puisque la vie collective urbaine est fondée sur une confiance immédiate en l'autre -souvent inconnu, il faut que cette confiance perdure entre les habitants durant une catastrophe, afin que la mise en sûreté de tous conserve son efficacité.

### **3-Le PPRT de Mazingarbe.**

Jérôme Herbaut a rappelé la présence et l'entretien d'une culture du risque dans les deux entreprises présentes à Mazingarbe : plans de sécurité propres, formation des personnels, exercices réguliers. La coordination des industriels avec la municipalité, l'état via le préfet et des collectifs d'habitats a été évoquée. Certaines intuitions des élèves existent déjà dans la réalité : arrêt immédiat des activités liées au risque, déclenchement de l'alarme pour plusieurs communes, salles de confinement pour le personnel.

Le déplacement du site vers d'autres lieux (îles artificielles, espaces moins denses) a été discuté. Les élèves ont découvert que la localisation d'une entreprise industrielle dépendait aussi de la proximité d'axes de communication importants. A Mazingarbe, les routes et les voies ferrées sont essentielles pour l'approvisionnement. La solution des terre-pleins littoraux « à la japonaise » reste coûteuse. Et les communes des espaces peu denses refuseraient d'accueillir une industrie polluante et dangereuse. Mais la localisation d'une entreprise classée Seveso pose problème à la commune : faible attractivité pour de nouveaux habitants, difficultés de développement d'autres activités économiques. Face à ce genre de site, le maire se retrouve face à un dilemme : privilégier la construction de nouveaux logements (et augmenter les rentrées fiscales en matière de taxe d'habitation et de taxe foncière) ou soutenir une activité économique qui ne crée pas d'emplois que sur la commune.

Entre la structure industrielle et la ville de Mazingarbe, des aménagements d'avant-garde ont été évoqués dans les ateliers : des aspirateurs géants pour évacuer le nuage toxique ; une montgolfière en suspension permanente au-dessus de la ville, et remplie d'eau, afin d'éteindre l'incendie engendré par une explosion de la sphère Ineos ; un dôme de verre et d'acier au-dessus de la plateforme chimique, voire au-dessus de la ville. Cette dernière proposition a suscité le plus de discussion, surtout en 5e A. L'atelier responsable du PPRT a multiplié les contre-arguments face au scepticisme de Jérôme Herbaut (problème de dimensions du dôme sur un site long d'un kilomètre, difficulté pour les pompiers de déployer des lances trop courtes ou de pénétrer dans un abri hermétique). De fait, les volontaires qui multipliaient à toute vitesse les croquis d'explication ont décidé de produire leur propre projet prospectif : un dôme de sécurité au-dessus de la plateforme chimique.

Voici la production de Pierre D. (5e A) qui a su s'appuyer sur un SIG pour élaborer une infrastructure via *Minecraft*



## **Les compétences travaillées en EMC**

**4. Favoriser le développement d'une aptitude à vivre ensemble dans une République indivisible, laïque, démocratique et sociale.**

a)- penser et agir par soi-même et avec les autres et pouvoir argumenter ses positions et ses choix (principe d'autonomie) ;

b)- comprendre le bien-fondé des normes et des règles régissant les comportements individuels et collectifs, les respecter et agir conformément à elles (principe de discipline) ;

**5. Mettre en activité les élèves (discussion, argumentation, projets communs, coopération...) ;**

**6. [...] Tous les domaines disciplinaires ainsi que la vie scolaire contribuent à cet enseignement ;**

**8. Valoriser le travail en groupe ainsi que le recours à des travaux interdisciplinaires ;**